



ASSOCIATION
DE SOUTIEN ET D'INFORMATION
FACE À LA DOULEUR



Projet de fusion entre l'Association de la fibromyalgie du Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Association de soutien et d'information face à la douleur (ASID) du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Chers membres,

Depuis quelque temps, l'Association de la fibromyalgie du Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Association de soutien et d'information face à la douleur (ASID) du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont entamé une importante démarche de réflexion concernant l'avenir de leurs organisations respectives. Cette initiative vise à évaluer la possibilité d'unir leurs forces à travers un projet de fusion.

Au cours de la dernière année, les deux organismes ont connu des périodes difficiles, tant sur le plan organisationnel que financier. Ils offrent des activités similaires sur un même territoire et leurs missions respectives présentent de nombreuses ressemblances. Cette proximité peut éventuellement créer certaines problématiques auprès de notre principal bailleur de fonds, le CIUSSS, par l'entremise de son Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), qui pourrait percevoir cette redondance comme un frein à l'efficacité des services communautaires.

Conscients de cette réalité, les deux conseils d'administration ont exprimé leur volonté commune de mieux répondre aux besoins des personnes vivant avec des douleurs chroniques. Ils souhaitent notamment offrir des activités plus inclusives, plus rassembleuses, améliorer la qualité de leurs services et optimiser la gestion de leurs ressources respectives.

C'est au printemps 2024 qu'une première réflexion sur une éventuelle fusion a été amorcée. Ce processus s'est déployé graduellement, dans le respect de l'autonomie et des réalités propres à chaque organisation. Au départ, l'un des deux conseils d'administration ne se sentait pas prêt à s'engager dans cette voie. Toutefois, à l'automne 2024, les discussions ont été relancées, notamment dans un contexte où le PSOC pourrait formellement encourager une démarche de fusion. À la suite de longues réflexions, chacun des deux conseils d'administration a adopté une résolution en faveur d'une exploration commune de ce projet.

Un comité de travail a été mis sur pied pour encadrer cette réflexion. Il est composé de deux membres du conseil d'administration et d'une personne à l'emploi permanent de chacun des deux organismes. Ce comité est accompagné tout au long du processus par



ASSOCIATION
DE SOUTIEN ET D'INFORMATION
FACE À LA DOULEUR



l'équipe de soutien de la Table régionale des organismes communautaires (TROC 02), qui possède une solide expertise en matière de fusion d'organismes.

Le comité a d'abord établi les bases du nouvel organisme en réfléchissant à sa mission, sa vision et ses valeurs. Il a également discuté de la structure de l'équipe de travail ainsi que de l'offre d'activités à proposer. Dès le départ, les travaux du comité ont été guidés par un objectif fondamental : répondre aux besoins des membres. Chaque proposition émise par le comité est ensuite soumise aux conseils d'administration des deux organismes pour approbation.

Une seconde phase de travail a ensuite été entamée. Celle-ci vise à définir les objets de la lettre patente du futur organisme, à élaborer les règlements généraux et à réfléchir au nom que portera cette nouvelle entité.

Ce projet de fusion représente une opportunité importante de consolidation, de renforcement et de renouvellement pour nos deux associations. Il s'inscrit dans une volonté partagée d'assurer une continuité des services, tout en les bonifiant pour mieux servir les personnes vivant ou touchées par les douleurs chroniques dans notre région.